Le prochain synode est déjà en chantier : il portera sur les prêtres mariés, par S. Magister

Publié le 9 décembre 2015
8 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :
il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX
ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Informations, analyses, documents relatifs à l'Eglise catholique, par Sandro Magister, Rome
www.chiesa.espressonline.it

> *À la mi-février 2016, le pape François se rendra au Chiapas, où **des centaines de diacres mariés demandent à être ordonnés prêtres**. En Amazonie aussi, le changement semble proche. Tout cela figurait déjà dans le programme élaboré par **le cardinal Martini**.*

ROME, le 9 décembre 2015 – Alors que l'on attend une décision du pape François au sujet de l'accès des divorcés remariés à la communion, question à propos de laquelle deux synodes ont débattu et se sont divisés, on entrevoit déjà quel sera le thème de la prochaine session synodale : les prêtres mariés.
C'est au pape que reviendra le choix du thème, comme pour les synodes précédents et pour celui qui viendra ensuite, indépendamment de ce que pourront proposer les quinze cardinaux et évêques qui constituent le conseil qui sert de pont entre une session et la suivante.
Et plusieurs indices donnent à penser que le prochain sujet de discussion synodale sera les prêtres mariés.
Le premier indice est la volonté évidente du pape François de mettre en œuvre le programme présenté en 1999 par le cardinal Carlo Maria Martini dans une intervention mémorable au synode qui s'était tenu cette année-là
Le prélat jésuite, alors archevêque de Milan, était le leader incontesté de l'aile « libérale » de la hiérarchie catholique. Il déclara qu'il avait « fait un rêve » : celui d'une Église capable de se mettre sans cesse en état de synode et de procéder à une « confrontation collégiale, faisant autorité, de tous les évêques à propos de quelques thèmes essentiels ».
Et voici la liste de « thèmes essentiels » qu'il donna :

> *« Le manque de ministres ordonnés, le rôle de la femme dans la société et dans l'Église, la discipline du mariage, la conception catholique de la sexualité, la pratique pénitentielle, les relations avec les Églises sœurs de l'orthodoxie et, plus généralement, la nécessité de raviver l'espérance œcuménique, le rapport entre la démocratie et les valeurs mais aussi entre les lois civiles et la loi morale ».*

Parmi les éléments du programme de Martini, les deux synodes qui, jusqu'à présent, ont été ordonnés par le pape François ont discuté justement de « la discipline du mariage » et, en partie, de « la conception catholique de la sexualité ».
Rien ne s'oppose, par conséquent, à ce que le « thème essentiel » du prochain synode puisse être celui qui avait été placé avant tous les autres par Martini : « le manque de ministres ordonnés ».
Le manque de prêtres – normalement, dans l'Église catholique latine, ils doivent être célibataires –

se fait particulièrement sentir dans certaines régions du monde. C'est surtout le cas en Amérique latine.

Il y a un an, l'évêque Erwin Kräutler, autrichien de naissance et titulaire de la prélature de Xingu, au Brésil – qui ne dispose que de 25 prêtres pour un territoire plus vaste que l'Italie, ce qui ne permet de célébrer la messe et d'administrer les sacrements que deux ou trois fois par an dans les localités les plus reculées – a transmis au pape François une demande formulée par beaucoup d'évêques ses confrères : celle de pouvoir pallier le manque de prêtres célibataires en conférant aussi les ordres sacrés à des « *viri probati* », c'est-à-dire à des hommes d'une vertu éprouvée, mariés.

Cette demande n'était pas nouvelle. Et les évêques brésiliens – mais ils ne sont pas les seuls – l'ont relancée à plusieurs reprises. Le cardinal Claudio Hummes, 81 ans, archevêque émérite de São Paulo, ami et grand électeur de Jorge Mario Bergoglio, l'a également formulée à l'époque où il était, au Vatican, préfet de la congrégation pour le clergé, entre 2006 et 2010.

Aujourd'hui Hummes est président non seulement de la commission pour l'Amazonie de la conférence des évêques du Brésil, mais aussi du Réseau Pan-amazonien qui réunit 25 cardinaux et évêques des pays de cette zone ainsi que des représentants indigènes de diverses ethnies locales. C'est en cette qualité qu'il a déclaré à Radio Vatican, le mois dernier, qu'il « travaille pour qu'il y ait une Église indigène, une Église immergée dans l'histoire, dans la culture et dans la religion des indigènes, une Église qui ait comme guide un clergé indigène. Les indigènes y ont droit. Ils sont l'ultime périphérie que nous ayons, la plus éloignée ».

À cette occasion, Hummes n'en a pas dit davantage. Toutefois on sait bien que, dans ce contexte, lorsque l'on parle de « clergé indigène », cela signifie que l'on envisage même un clergé marié.

Le bruit a couru, cette année, que le pape François aurait écrit au cardinal brésilien Claudio Hummes une lettre dans laquelle il apportait son soutien à une réflexion sur le célibat ecclésiastique et sur l'ordination de « viri probati ». Le père Federico Lombardi a nié l'existence de cette lettre. Mais il a ajouté qu'« il est vrai, en revanche, que le pape a invité, en plus d'une occasion, les évêques brésiliens à rechercher et à proposer avec courage les solutions pastorales qui permettraient, selon eux, de traiter les grands problèmes pastoraux de leur pays ».

Dans une autre partie de l'Amérique latine, le Chiapas, situé au sud du Mexique, la pression en faveur de l'ordination de prêtres mariés s'est concrétisée, ces dernières décennies, par l'ordination d'une quantité exorbitante de diacres indigènes – plusieurs centaines – dans un diocèse très étendu comme celui de San Cristobal de Las Casas, où l'on ne compte que quelques dizaines de prêtres, presque tous âgés.

L'ordination en masse de ces diacres, qui étaient tous mariés, a atteint son point culminant pendant les quarante années – de 1959 à 2000 – de l'épiscopat de Samuel Ruiz Garcia, rendu célèbre par ses contacts avec le sous-commandant Marcos, lors de la longue lutte qui, au Chiapas, opposa l'Ejercito Zapatista de Liberacion au gouvernement fédéral mexicain.

Cependant, en 2000, Ruiz Garcia ayant donné sa démission, Rome ordonna de suspendre les ordinations d'autres diacres et interdit l'usage consistant à appeler « diacres indigènes » ceux qui avaient été ordonnés, comme s'ils avaient constitué un type nouveau et différent de ministres de l'Église. Rome ordonna par ailleurs à leurs épouses de ne pas se faire appeler « diaconesses » et, plus encore, de ne pas faire croire, en s'appuyant sur l'usage consistant à leur imposer les mains lors de l'ordination diaconale de leur mari, qu'elles avaient reçu, elles aussi, une ordination sacramentelle. Enfin il fut demandé aux diacres déjà ordonnés de déclarer publiquement que leur ordination s'arrêtait là et qu'elle ne constituait en aucune manière une étape vers une future ordination sacerdotale, qui aurait fait d'eux des prêtres mariés .

Mais, une fois Bergoglio élu pape, l'interdiction a été révoquée. Au mois de mai 2014, Rome a autorisé le successeur de Ruiz Garcia, l'évêque Felipe Arizmendi Esquivel, à procéder de nouveau à des ordinations diaconales. Et l'évêque a immédiatement annoncé qu'il en avait programmé une centaine.

Mais ce n'est pas tout. Il est désormais certain que François, lors de son prochain voyage intercontinental qui le conduira, à la mi-février, au Mexique, fera étape précisément au Chiapas, à San

Cristobal de Las Casas.
Le 10 février dernier, François, qui recevait à la maison Sainte-Marthe douze prêtres, dont cinq qui ont abandonné leur ministère parce qu'ils se sont mariés, a déclaré, en réponse à une question : « Le problème est présent dans mon agenda ».
Et certains observateurs entrevoient déjà une étape de plus : que François remette en discussion non seulement le célibat du clergé, mais également l'interdiction de conférer les ordres sacrés aux femmes. Ce que souhaite, par exemple, une religieuse bénédictine américaine bien connue, Joan Chittister.
Sandro Magister
Source : Chiesa.espressonline

1. Lire : Congregación para el culto divino y la disciplina de los sacramentos. Carta al obispo de San Cristóbal de Las Casas, 20 de julio de 2000 [↩]
2. Lire : Ordination of married men would cause other major changes within the church [↩]